



## Préavis N°11/2025

### De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 12 août 2025

Réf. : 1.10.101.02 / vp

# Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement du parking de la Grande salle de Carrouge sis sur la parcelle N°647



Coordonnées nationales du projet :

E : 2'549'101 / N 1'161'610

Altitude moyenne du projet :

728 ms/m

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors du Conseil communal du 1<sup>er</sup> octobre 2019, préavis N°07/2019, vous avez accepté d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux d'agrandissement du parking de la Grande salle de Carrouge par un crédit extrabudgétaire de Fr. 380'000.00. Ce préavis étant devenu caduc, il a été clôturé lors du bouclage des comptes 2024.

En effet, les travaux n'ont malheureusement pas pu démarrer comme prévu car le chantier du 5<sup>ème</sup> immeuble voisin a pris du retard et finalement le commerce prévu dans cet immeuble n'a pas été réalisé, modifiant ainsi les paramètres retenus pour le futur aménagement du parking : plus d'accès nécessaire pour les camions de livraison et plus de places de parc indispensables au commerce.

### **Objectifs du projet :**

Le projet doit répondre aux objectifs suivants :

- Augmenter l'offre en stationnement ;
- Aménager une dépose minute pour le Collège ;
- Connecter la desserte piétonne de la route d'En Bas à la route du Village ;
- Ne pas totalement imperméabiliser le sol ;
- Arboriser le secteur ;
- Aménager des places de recharge pour véhicules électriques ;
- Installer un abri pour vélos.

### **Procédure :**

Basé sur la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et la Loi sur l'expropriation, le projet est planifié comme suit :

1. Etablissement des plans de projet ;
2. Validation du projet par la Municipalité ;
3. En parallèle, mise en soumissions des travaux de génie civil selon la procédure applicable aux marchés publics ;
4. Estimation des coûts sur devis ou appels d'offres ;
5. Mise à l'enquête publique durant 30 jours ;
6. Demande d'un crédit de réalisation au Conseil communal ;
7. Traitement des éventuelles oppositions ;
8. Adaptations éventuelles du projet.

Une servitude publique de passage à pied sur la parcelle N°3 a déjà été constituée. A ce stade, la nécessité d'adapter les domaines publics n'a pas été identifiée.

### **Données techniques :**

Le périmètre choisi pour définir le besoin en place de parc se limite aux secteurs suivants :

Collège Gustave Roud :

- a. 24 classes
- b. 6 salles d'appuis et d'ACT-ACM
- c. Halle triple
- d. Un accueil extrascolaire de 150 places

Grande salle de Carrouge :

- a. Salle principale 300 places debout ou 160 places assises avec tables
- b. Un accueil extrascolaire de 30 places

Garderie 5<sup>e</sup> immeuble : un accueil extrascolaire de 24 places.

Places de parc	En souterrain	En surface	Total
Collège et halle triple	30 (sur demande)	16	46
Grande salle existant	0	40	40
<b>Grande salle projeté</b>	0	<b>34</b>	34
<b>Total</b>			<b>120</b>



géodonnées © Etat de Vaud | © contributeurs OpenStreetMap

#### Aménagements en surface :

Dans la zone de circulation, la largeur de la voie de circulation est en principe de 5m de large. La structure projetée de cette dernière est la suivante :

- Couche de roulement, 4 cm AC 11 S ;
- Couche de base, 5 cm AC T 16 N ;
- Couche de réglage en grave (GNT) 0/22, 4cm ;
- Fondation en grave recyclé 0/45, 40cm ;
- Géotextile avec fonction de filtration et de séparation.

Deux sondages exploratoires ont été réalisés et ont apporté les informations suivantes :

- La couche de fondation de la zone enherbée actuellement dédié au parking, en rouge ci-dessous, est pollué et doit être évacuée en décharge type B. Soit une surface d'environ 540 m<sup>2</sup> ;
- Le reste de la surface est, à priori, « saine ».

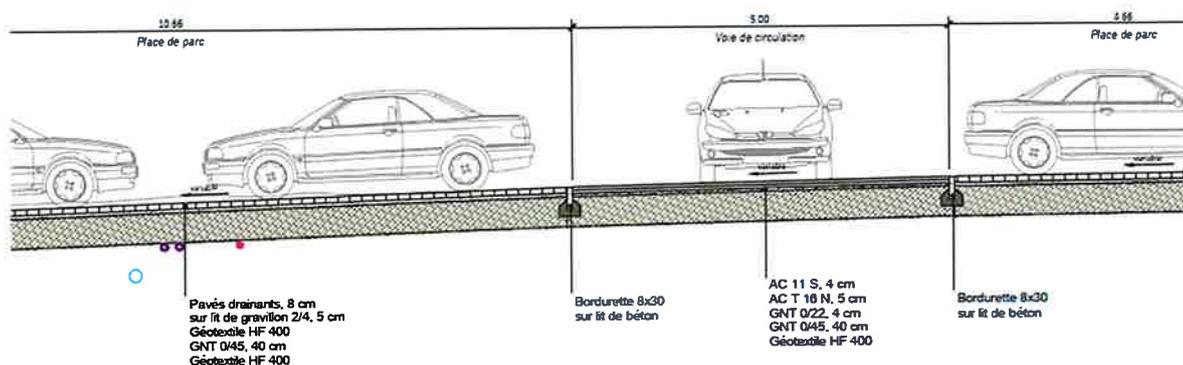


#### Zone de parking :

Les nouvelles zones de parking seront construites en pavés drainant gris afin de réguler et limiter les eaux de ruissellement. La couleur grise couplée à l'arborisation du parking permettra de réduire l'effet d'îlot de chaleur.

La structure projetée est la suivante :

- Pavé drainant 8 cm type pavés écologiques CARENA® GRAVIER chanfreinés ;
- Couche de réglage en grave concassée 4/8, 5cm ;
- Géotextile avec fonction de filtration et de séparation (si nécessaire) ;
- Fondation en grave recyclé 0/45, 40cm ;
- Géotextile avec fonction de filtration et de séparation.



### Cheminements piétonniers et dépose minute :

Les cheminements piétonniers ont été intégrés à la réflexion. En particulier la liaison au chemin des écoliers. Un cheminement préférentiel sera matérialisé par un marquage jaune sur la zone parking. Afin de garantir une séparation des flux, des poteaux flexibles seront installés le long du cheminement.

Une zone de dépose minute sera matérialisée à l'Ouest du parking au début du chemin des écoliers. Un dégagement délimité par des poteaux flexibles sera aménagé afin de permettre la transition piétonne et délimiter une zone d'attente.



### Evacuation des eaux :

Les eaux de pluie seront infiltrées en partie au travers des zones vertes et des pavés filtrants. Toutefois un bassin de rétention de 14 m<sup>3</sup> avec limiteur de débit doit être aménagé afin de limiter le pic en cas de forte pluie.

La sécurité en lien avec un événement de forte pluie provoquant des ruissellements importants a été intégré au concept d'évacuation des eaux de ruissellement. Pour ce faire :

- Surdimensionnement de la canalisation d'évacuation des eaux claires connectant le parking au réseau de la route de la Grande Salle ;
- La pose de grilles de surverse dans les zones vertes permettant l'évacuation d'un surplus d'eau.

### Eau potable :

La Municipalité a intégré le remplacement de la conduite de 1985 par opportunité. Aucune augmentation de calibre n'est prévue. La nouvelle conduite sera en PE diamètres 180/147.2 mm PN16.

Une nouvelle BH sera posée à l'angle sud-ouest du projet afin d'améliorer la couverture en matière de protection incendie.

### Eclairage public :

Un éclairage public est prévu sur le parking. Celui-ci sera asservi à la télégestion communale.

### Signalisation et marquage :

La signalisation et le marquage seront exécutés afin de garantir le bon fonctionnement de l'ouvrage.

### Swisscom :

Dans le secteur du parking les liaisons Swisscom étaient aériennes. Celles-ci ont été modifiées et enterrées. Le poteau en bois situé dans l'emprise de l'extension a été supprimé.

### **Autres services :**

La Romande Energie et Holdigaz ont été contactés afin de s'enquérir de leurs projets. Aucuns intérêts de modifications sur leurs réseaux ne nous ont été communiqués.

Cependant le réseau Romande Energie devra être renforcé afin d'alimenter les bornes de recharges présentement planifiées et projetées dans le futur.

### **Coût des travaux :**

Selon tableau annexé, le coût des travaux se monte à Fr. 670'530.19, arrondi à Fr. 675'000.- TTC

### **Crédit – financement – amortissement :**

#### **Montant du crédit :**

Pour permettre la réalisation des travaux décrits, la Municipalité sollicite un crédit de Fr. 675'000.- TTC.

#### **Financement :**

Le montant de l'investissement sera pris en charge par :

- Le prélèvement sur le fonds de réserve No 9282.440.00 Agrandissement parking GS Carrouge de Fr. 300'000.- ;
- Les liquidités courantes dans la mesure du possible ;
- L'emprunt pour tout ou partie du solde mais au maximum pour Fr. 375'000.-, ceci aux meilleures conditions du marché

#### **Amortissement comptable :**

Amortissement initial de Fr. 300'000.- consécutif au prélèvement au fonds de réserve « Agrandissement parking GS Carrouge » No 9282.440.00, le solde soit Fr. 375'000.- sera amorti sur 20 ans, l'année suivante de sa mise en service.

Les amortissements seront calculés sur l'investissement net TTC déterminé à l'issue des travaux, et comptabilisés par annuités égales selon durées mentionnées plus haut.

### **Conclusions :**

Fort de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,  
dans sa séance du 7 octobre 2025,  
vu le préavis municipal N°11/2025,  
entendu le rapport de la commission chargée de son étude,  
entendu le rapport de la commission des finances,  
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

**décide**

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux pour l'agrandissement du parking de la Grande salle de Carrouge,
- d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 675'000.-,
- d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de sa considération distinguée.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :   
Patrick Emery

La Secrétaire :   
Valérie Pasteris



Annexe : ment.

Municipaux responsables :

Mme Sonia Hugentobler, M. Patrick Emery  
et M. Grégoire Favre, pour la partie financière.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 août 2025.

Ce préavis a été rédigé avec le soutien du bureau Gemetris – via rapport technique.

## Agrandissement du parking de la Grande salle de Carrouge

Chiffres clés du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 74 places de stationnement</li> <li>- 1 place de recharge</li> <li>- 3 places PMR dont une place de recharge</li> <li>- 140 m<sup>2</sup> de surface verte</li> <li>- 9 arbres</li> <li>- 585 m<sup>2</sup> de pavés drainants (par les joints)</li> <li>- 800 m<sup>2</sup> d'enrobé bitumineux neuf</li> <li>- 115 m<sup>3</sup> conduite eau potable</li> <li>- 1 bassin de rétention 14 m<sup>3</sup></li> <li>- 110m<sup>3</sup> de collecteur d'eaux claires</li> </ul>	
Objets	Coûts	Remarques
Parking - génie civil	fr. 350 000,00	Sur offre rentrée
Eclairage public - matériels yc télégestion	fr. 26 000,00	Sur devis
Adduction d'eau - génie civil	fr. 9 000,00	Sur offre rentrée
Adduction d'eau - Appareillage	fr. 25 000,00	Sur devis
Marquage	fr. 12 000,00	Sur devis
Signalisation	fr. 11 000,00	Sur devis
Paysagiste (arbres + haie)	fr. 27 000,00	Sur devis
Divers et imprévus (Global)	fr. 46 000,00	Environ 10%
Fourniture abri vélos	fr. 17 300,00	Sur devis
Honoraires ingénieurs en génie civil	fr. 82 383,00	Offre O20253014_v2
Développement variante « light »	fr. 2 656,45	Facturé
Modélisation des conduites et mise à jour du SIG	fr. 1 425,00	Offre O20253014_v2
Honoraires ingénieurs géomètre	fr. 10 522,50	Offre O20250391
<b>Total HT</b>	<b>fr. 620 286,95</b>	
<b>TVA 8.1 %</b>	<b>fr. 50 243,24</b>	
<b>Total TTC</b>	<b>fr. 670 530,19</b>	

Mézières, le 11.08.2025